

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 AVRIL 2026

N° C09_04_2026_14 - Charte de l' élu local (annexe)

Annexe(s) :

- Charte de l' élu local

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
86	83	3	-	0

Pour : -	Abstention : -	Contre : -	Sans Participation : -
----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 2 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le neuf avril, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD-BOIROUX Guénaëlle, AUDÉ Laurent, BALLAND Cyril, BARRÉ Daniel, BAUDRY Patrice, BAUMGARTEN Christian, BERNARD Eric, BETTELI Géralde, BEURET Lucie, BIET Christelle, BLAUD Philippe, BON Fabienne, BONNAUD Stéphane, BONNIN Jean-Marie, BOUYER Nadia, BRENET François, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, DRAGON Thibault, BRUNET Sylvie, CHAILLER Catherine, CHARPENTIER Patrick, BORDEVAIRE Jany, CHESNEAU Etienne, GOUINAUD Eric, COUSIN Sylvie, COYAU David, DELEZAY Gaëtan, DENOEL-MAZOYER Sylvie, DURGAND François, ÉMERIT Christian, PICARD Mathieu, FERRE Pascal, FOUCHÉ Étienne, FOUCHÉ Patrice, GABOREAU Bernard, GAYET Olivier, GIRAUD Mélodie, GRIFFAULT Sylvain, GUERTIN Jean-Gabriel, GUÉRY Patrice, HERISSE Mathieu, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HUCTEAU Patrice, INGRAND Emmanuel, LARGEAU Vanessa, LEON-HENRI Aurélie, LEQUIEN Ryan, LEVASSEUR Dominique, LONGEAU Daniel, LUSSEAU Christian, MACAUD Isabelle, MAGNAN Jean-Christophe, MANGUY Fabienne, MANN Grégory, MERCIER Sébastien, MARQUET Pierrick, MATHIAS Sandrine, MICHELET Fabrice, MORIN Christine, MORIN Patrick, NEE Nicole, OUVRARD Émilie, PAGENEAU Liliane, PALLUAU Vincent, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POIRIER Gilles, QUINTARD-MELOUKI Jacqueline, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, ROUXEL Patricia, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SPATICO Marlène, THELLIER Odile, VALERY Nicolas, VICHIT Luc, VINATIER Christine, VINCENT Bernard, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :

BRETONNIER Pascal (pouvoir donné à COUSIN Sylvie), CAQUINEAU Emmanuel (pouvoir donné à RAGOT Nicolas), GALIGAZON David (pouvoir donné à MICHELET Fabrice)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur François BROSSARD

Charte de l'élú local (annexe)

Annexe(s) :

- Charte de l'élú local

Vu les dispositions de l'article L,5211-6 du code général des collectivités territoriales,

Il est rappelé que, lors de la première réunion de l'organe délibérant, immédiatement après l'élection du président, des vice-présidents et des autres membres du bureau, le président donne lecture de la charte de l'élú local.

Le président remet également aux conseillers communautaires une copie de la charte de l'élú local ainsi que des dispositions législatives relatives aux conditions d'exercice des mandats locaux.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, décide de :

- PRENDRE ACTE de la lecture de la charte de l'élú local par le président ;
- PRENDRE ACTE de la remise aux conseillers communautaires d'une copie de la charte de l'élú local ainsi que des dispositions législatives relatives aux conditions d'exercice des mandats locaux.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance

Le Président